

Manifestations loi travail, une fois de plus, La police frappe aveuglément et inutile

Hier 15 septembre, aux alentours de 16 h 45 alors que le cortège parisien de la manifestation intersyndicale contre la loi travail finissait place de la République, Laurent Theron, père de deux enfants, 46 ans, secrétaire médical à l'Hospitalisation A Domicile (HAD) de l'unité Albert Chennevier de Créteil (94), syndiqué au syndicat SUD Santé Sociaux de l'AP/HP, a vraisemblablement reçu au visage un morceau d'une grenade lancée par les forces de l'ordre. Malheureusement, malgré les soins prodigués cette nuit à l'Hôpital Cochin, Laurent Theron a perdu l'usage de son œil.

Selon de multiples témoignages, rien ne justifiait de faire usage de la force à l'encontre de Laurent Theron. En effet, celui-ci se trouvait à côté du skate park à l'entrée de la place et discutait comme beaucoup d'autres personnes autour de lui en fin de manifestation. Il n'y avait à proximité aucune action à l'encontre des forces de police. Pourtant les forces de l'ordre ont lancé une charge accompagnée de tirs massifs de grenades lacrymogènes, de grenades désencercantes et de flash ball. C'est à ce moment là que Laurent Theron a été blessé à l'oeil, son voisin étant lui blessé aux jambes. Dans les images disponibles, une goupille de grenade est parfaitement visible dans le sang de notre camarade. Pris en charge, notamment par les « Street Medic », Laurent a dû attendre 55 min avant d'être pris en charge par les pompiers.

L'Union Syndicale Solidaires et la Fédération Sud Santé Sociaux apportent tout leur soutien à Laurent Theron comme aux nombreux-ses blessé-es d'hier et de ces derniers mois. Nous dénonçons avec force l'usage disproportionnée des grenades de désencerclement, lacrymogènes et des tirs de flash ball qui ont fait des centaines de blessé-es, parfois très graves. L'Inspection Générale de la Police Nationale a été saisie dans de nombreux cas, notamment par des militant-es de Solidaires blessé-es alors qu'ils/elles manifestaient pacifiquement. A ce jour, aucune sanction n'a encore été prononcée et le principal responsable de cette situation, le ministre de l'intérieur B.Cazeneuve est toujours en poste.

L'Union Syndicale Solidaires, partie prenante de l'appel [Contre l'intimidation technologique des manifestants, pour la liberté d'expression et de manifestation](#), aux côtés de syndicalistes, avocat-es, écrivain-es, député-es continue à exiger l'interdiction de l'usage des lanceurs de balle et des grenades de désencerclement.

Plus largement, l'Union syndicale Solidaires, avec la CGT, la FSU, le SAF, la LDH, la FIDL et l'UNL demande l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les choix opérés par le ministère de l'Intérieur depuis le début de la mobilisation contre la « loi travail » et que les responsables de la mutilation de Laurent Theron répondent de leurs actes.

Paris, le 16 septembre 2016

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

